

ARRETE N° A025-2022

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

Vu le marché n° 2018-028TVX en date du 21/01/2019 : « Construction d'une médiathèque rue Emile Gridel» à Baccarat, notifié à l'entreprise Atelier de Construction Maison Bois – 26 rue de l'Etang l'Abbé à GRANDVILLERS (88600) ;

Vu le procès-verbal prononçant la réception des travaux avec effet au 27/12/2019 ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est accordée la mainlevée de cautionnement de 18 741,66 € (DIX HUIT MILLE SEPT CENT QUARANTE ET UN EUROS ET SOIXANTE SIX CENTIMES) versée le 05/06/2019 de la banque KOLB.

ARTICLE 2 : Le Directeur Générale des Services et la Trésorière Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lunéville, le 21 septembre 2022



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2022.09.23 14:06:28 +0200
Ref:20220922_135007_1-1-O
Signature numérique
le Président